

<https://enseignants.se-unesa.org/Canicule-les-organisations-syndicales-et-la-FCPE-s-adressent-au-ministre>



# Canicule : les organisations syndicales et la FCPE s'adressent au ministre

- Je suis... - Prof d'école -

Date de mise en ligne : mercredi 26 juin 2019

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Les organisations syndicales SE-Unsa, Snuipp-FSU, CGT Educ'Action, Sud Education, Sgen-CFDT, et la FCPE s'adressent au ministre dans cette période de canicule.

Elles demandent au ministre de diffuser des consignes rappelant notamment la possibilité de procéder partout où cela s'avère nécessaire à la fermeture des écoles, notamment là où les équipes enseignantes l'estiment indispensable

[Cliquer sur le courrier pour le lire](#)



Paris, le 26 juin 2019

**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**  
Ministre de l'Éducation nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris Cedex 07

Monsieur le Ministre,

La quasi-totalité de la France métropolitaine est placée en « alerte canicule » jusqu'à la fin de la semaine.

Si l'ensemble de la communauté éducative a bien pris la mesure des recommandations ministérielles en la matière, malheureusement, pour la majorité des écoles, ces recommandations sont largement insuffisantes quand les locaux sont mal isolés, quand l'accès à l'eau est insuffisant au regard du nombre d'élèves, quand les baies vitrées couplées à une exposition des bâtiments plein sud ne possèdent aucun store ni rideau... La liste des facteurs, qui ne manqueront pas d'aggraver la situation, est malheureusement conséquente.

De plus, une alerte à la pollution aux particules fines va selon toute vraisemblance se rajouter à l'alerte canicule sur une bonne partie de notre territoire.

Nous vous demandons, avec les collectivités locales, d'assumer votre responsabilité face à ce genre de situation inquiétante. Ainsi, nous vous demandons de diffuser rapidement des consignes rappelant la possibilité de procéder partout où cela s'avère nécessaire, notamment là où les équipes enseignantes l'estiment indispensable, à la fermeture des écoles. Dans ce cas, il appartient aux municipalités d'organiser des accueils pour les enfants qui ne peuvent être pris en charge dans leurs familles.

Il y a urgence afin que chacun puisse s'organiser.

Enfin, il s'agit également de tirer les leçons de l'expérience actuelle pour anticiper au mieux les incidences des évolutions climatiques tant sur les élèves que les personnels, mais